



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie de février 2020¹

Les Noirs en France du 18ème siècle à nos jours / Macodou Ndiaye et Florence Alexis

Éd. Paari, 2019

Cote : 62.615

Il semble qu'il y ait eu deux éditions en 2019 de cet ouvrage, publié par un éditeur autrefois établi à Brazzaville, délocalisé en région parisienne à la suite de la guerre civile de triste mémoire. Étant donné la quasi simultanéité de ces deux publications, il est fort peu probable que cette seconde édition sous revue diffère significativement de la première. Ces préalables éditoriaux mineurs étant faits, intéressons-nous tout d'abord aux deux auteurs, avant d'examiner la galerie des tableaux de Noirs ayant mérité d'être connus en France et les événements auxquels ils ont contribué.

Notation curieuse : plusieurs sites Internet, citant cet ouvrage avec son titre complet et ses deux auteurs, attribuent au seul Macodou Ndiaye sa rédaction. Celui-ci est philosophe de formation, «anthropologue et spécialiste de paléontologie humaine», et comme son nom l'indique, Sénégalais. D'après la 4^{ème} de couverture il a contribué à diverses chaînes de radio et de télévision de par le vaste monde francophone et international. Il semble très impliqué dans l'intégration des populations immigrées en France.

Florence Alexis est d'origine haïtienne, fille d'un écrivain lui-même haïtien qui a laissé un nom dans la littérature haïtienne et francophone, Jacques Stephen Alexis, descendant de Dessalines, médecin à Paris, opposant convaincu à «Papa Doc», flirtant avec le parti communiste, probablement assassiné dans son pays en 1961. Mais aussi auteur de romans, de contes, manquant de peu le Prix Goncourt, en 1955, avec son «Compère Général Soleil».

Si la bibliographie des deux auteurs de l'ouvrage sous revue est courte en ce qui concerne les livres proprement dits, elle est plus abondante en ce qui concerne leurs nombreux articles. Comme bien des personnages engagés dans l'action, ils sont également présents dans le patronage d'expositions d'art haïtien et caribéen, diverses associations à caractère culturel ou politique, principalement préoccupées des immigrés et de leur sort dans le ou les pays dits d'accueil.

Dernière remarque éditoriale, la couverture s'orne de neuf portraits et de la vue d'un cimetière militaire à Lyon, dominé par le drapeau français et la reproduction d'un minaret à la sahéenne. Une seule femme cependant, Paulette Nardal, martiniquaise, institutrice, journaliste et animatrice d'un «salon» parisien où se côtoient de nombreux Noirs, d'où la naissance d'un

1

«internationalisme Nègre» (il en sera plus longuement question dans l'ouvrage, p. 152). D'autres de ces portraits seront reconnaissables à première vue (Éboué, Senghor et Césaire, Toussaint Louverture) par tout lecteur suffisamment informé de l'histoire de France de ses colonies et de ses post-colonies.

Dans leur introduction, les deux auteurs résument leurs objectifs : dérouler une «chronologie de réalités et d'événements le plus souvent occultés de l'histoire de France...». Le ton est donné, sans hargne aucune, soit dit en passant, mais avec conviction. On verra en conclusion de la présente note de lecture que s'ils ont probablement raison pour les débuts de l'aventure, il est vraisemblable que les choses sont en train de changer.

Les Noirs dont il s'agit ont été tour à tour fascinés par les idéaux proclamés par la France, humiliés par la guerre à Saint-Domingue et le rétablissement de l'esclavage aboli par la Révolution, mais vainqueurs dans ladite guerre, «naît alors le mythe, durable chez les esclaves affranchis, d'une France libérale, sanctuaire de l'égalité des Hommes». Puis viennent les Noirs d'Amérique, souvent engagés au secours de cette France menacée, la «vague noire» des Arts Nègres et de leur indéniable influence sur l'art occidental, le jazz et, ne l'oublions pas, les sacrifices dans les deux Guerres Mondiales des tirailleurs sénégalais et autres mobilisés afro-caribéens.

En trois parties, chacune relative à l'un des trois siècles annoncés par le titre, et douze chapitres chronologiques, caractérisés par les thématiques dominantes de leur temps, nous entrons dans le vif du sujet.

Pour ce qui est du 18^{ème} siècle, la revue est rapide puisque nous sommes à l'époque de la Révolution et de ses idéaux égalitaires. Dans les décennies précédentes, les «Nègres» ou «Négresses» en France continentale sont tout juste tolérés, ils peuvent inquiéter dans les ateliers artisanaux ou petites boutiques car ils font concurrence à des «petits Blancs». Ils sont «des figures improbables, gommées ou invisibles». Les auteurs rappellent ce que dirent des «Nègres» au temps des Lumières les Buffon et autres Montesquieu ou Hegel pour ne pas parler de Voltaire : des «sous-hommes».

Suivent quelques anecdotes reflétant des aventures individuelles, telle celle du «Chevalier de Saint-Georges» ou de l'ancêtre d'Alexandre Dumas, (on rappellera, rappel probablement inutile au futur lecteur érudit, que le premier des deux écrivains était un quarteron).

Le lecteur averti mais non familier de la petite histoire découvrira dans ce premier chapitre quelques parcours individuels de Noirs ayant vécu en France antérieurement dans ce 18^{ème} siècle, voire au 17^{ème}. Dès 1691, après le rappel par Louis XIV d'un édit de 1315 selon lequel il ne pouvait y avoir sur le sol d'esclave : «nul ne peut être tenu en esclavage sur le sol français». [NB du rédacteur de la présente note de lecture : ce qui n'empêcha pas le maintien dans certaines régions françaises, par exemple la Franche-Comté, de formes rigoureuses de servage, plusieurs cahiers de doléance en font foi].

Pour autant, l'esclave en fuite ou accompagnant son maître dans le Royaume n'est pas bien reçu par la population. Plusieurs édits ou dispositions limitent la durée tolérée des séjours, interdisent les mariages mixtes. S'ils exercent des activités artisanales ou boutiquières, leurs concurrents français de souche les mettent au ban de leur profession... Ici est relaté le procès intenté par deux «esclaves» noirs, mari et femme, qui ignoraient leurs conditions de «libres», à leur ancien maître, un certain Mendès-France, lointain ancêtre d'un Président du Conseil du récent 20^{ème} siècle. Escamotage du tribunal dans son jugement : il considère que l'état de juif de l'ancien propriétaire le disqualifie du droit de posséder des esclaves. Double racisme entremêlé, donc. Un autre mulâtre est jugé mais n'est finalement pas condamné, pour avoir



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

contracté un mariage mixte.

Le lecteur apprendra également qu'«une police des Noirs» était chargée de les contrôler et si possible de les renvoyer aux colonies.

D'autres anecdotes remplissent ce premier chapitre, elles concernent des métis ou métisses issues de rang royal ou nobiliaire.

Mais qu'en pensent les précurseurs et les philosophes des Lumières ? D'après Voltaire, «il n'est pas improbable que dans les pays chauds des singes aient subjugué des filles». Pour Buffon, le Nègre se situe «au bas de l'espèce humaine». Montesquieu s'étonne de ce que Dieu ait pu placer une «bonne âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir».

Attitudes, outrances ou mauvaises plaisanteries, d'autant plus surprenantes que les mêmes philosophes ou naturalistes préparent à travers leurs écrits ou dans les salons la prochaine Révolution, porteuse de la première Déclaration des Droits de l'Homme, ancêtre de plusieurs autres de plus en plus universelles de par le vaste monde.

On s'est sans doute trop étendu dans l'évocation de ce premier chapitre, mais pour la bonne cause : d'une part le lecteur même averti ne se souvient peut-être pas du mépris et des vexations portés à la condition des Nègres en France, tout au long des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Non plus que des parcours de certains d'entre eux, tels le nain Nabo, originaire du Dahomey et sa fille Louise-Marie dite «La Maure», qui faisait rire la Cour pour le premier et qui fut, pour la seconde, enfermée dans un couvent, richement dotée.

Le chapitre suivant aborde le cas des abolitionnistes : la Révolution arrive, ainsi que les abolitionnistes, tels l'Abbé Grégoire et la Société des Amis des Noirs qui, il est vrai, veulent d'abord abolir la traite, mais aussi l'esclavage proprement dit.

Suivent quelques courtes biographies de Noirs ou de Mulâtres qui ont laissé un nom dans l'histoire de France ou en littérature au tournant de l'époque révolutionnaire : Belley, le Chevalier de Saint-Georges, et bien entendu Alexandre Dumas. Outre qu'ils sont connus pour avoir brillé de leur temps comme députés, hommes de guerre, c'est ici l'occasion de rappeler le contexte dans lequel ils sont nés, eux ou leurs proches ascendants : dans les plantations, d'esclaves noires, plus ou moins remarqués notamment par leurs pères, dans leur jeunesse, pour leurs qualités individuelles dans le métier des armes ou le monde savant ou leurs performances artistiques. Presque tous feront l'objet de discriminations à l'époque napoléonienne et finiront dans la gêne. La formule qui clôt ce chapitre fait mouche : ils seront connus de leur temps comme «Nègres à talent», le Nègre qui s'arrachant «à la plantation est et sera à peine toléré mais enchaîné toujours, et pour longtemps encore».

Le chapitre suivant traite de l'attitude tout d'abord libérale et abolitionniste de la Révolution dans la question des colonies, de l'indépendance de la perle des Antilles, Saint-Domingue, de la défaite des troupes envoyées rappeler à la raison et à la servitude les esclaves révoltés «sous la houlette de Boukman», du premier maire «noir» en France, dans le Gard, Louis Bizot, fils probable de Louis Guizot et d'une négresse Catherine Rideau, pour lequel il supplie le Roi de lui accorder «des lettres de légitimation et de le déclarer capable de lui succéder». Les auteurs se demandent, sans conclure, si le futur premier ministre de Louis-

Philippe était au courant de sa probable parenté avec «cet homme de couleur».

On l'aura compris, il y a dans l'ouvrage sous revue un mélange de rappels de la «grande histoire» et de brèves ou moins brèves chroniques relatives à des événements ou à des personnages, ces derniers ayant acquis ou non droit de cité, plus souvent non car «de couleur».

Cette remarque n'a aucun sens péjoratif, elle avertit le futur lecteur de bien comprendre comment et pourquoi il devra être attentif à ces chassés croisés qui à la fois confortent les qualités de ces «hommes de couleur» et expliquent pourquoi elles furent le plus souvent contestées.

Cette méthode se retrouvera dans les autres parties et chapitres, on se contentera donc ici d'en rappeler la séquence. La partie relative au 19^{ème} siècle s'intitule, avec un point d'interrogation, «France des Libertés ?». Il relate les combats de Schœlcher, ses assistants noirs dans ces combats. Il traite, chapitre particulièrement intéressant, des «Regards croisés des Noirs et des Blancs» dans la littérature, les arts et la politique. Du phénomène «Vénus hottentote», des films du temps de la colonisation véhiculant des archétypes dévalorisants, le «nègre bon enfant». Plus quelques considérations sur la Louisiane et la Nouvelle-Orléans, de personnages de «couleur» mais reconnus de leur temps.

«Le combat politique aux Antilles et en Guyane, la conférence de Berlin» occupent une place significative, axant son discours sur les signes avant-coureurs de futures évolutions alors que vient à peine de commencer la conquête coloniale de l'Afrique.

Il y est aussi question des fantasmes africains véhiculés par les romanciers, les Loti et autres Demaison ou Mérimée (celui de «Tamango»).

On passe ensuite au 20^{ème} siècle, celui de la participation des troupes noires au premier des conflits mondiaux, de l'entre-deux guerres (la présence de troupes noires Outre-Rhin).

Mais il est aussi question de Paris, «capitale culturelle du monde noir», la naissance de la Négritude, la presse noire à Paris et dans les colonies, notamment le Dahomey, Joséphine Baker et autres Sidney Bechet.

Retour sur le deuxième conflit mondial, les événements de Dakar, dont doivent se retirer après leur offensive manquée, les Anglais et De Gaulle, fin 1940, la participation de troupes noires, de deux côtés, en Syrie, leur loyauté à la France, lors de la prise de contrôle de Madagascar par les Anglais, «l'effort de guerre» de triste mémoire, l'affaire de Thiaroye après la démobilisation de tirailleurs sénégalais prisonniers en France et le non-paiement de leurs soldes et les retards mis à leur réacheminement dans leurs cantons d'origine.

L'on passe ensuite à l'après-guerre et aux étapes de la décolonisation puis de la post colonisation, les lois Lamine Gueye, le rôle politique de Gaston Monnerville, les affirmations de Cheikh Anta Diop sur l'origine de toutes les civilisations des vieux continents.

Rappel d'événements plus récents, les «black-blancs-beur» de 1998 puis le retour identitaire frileux... encore qu'insuffisamment ici analysé.

Ouvrage ambitieux, doté d'un appareil critique de bonne tenue, richement illustré sur la fin. Peut-être trop ambitieux pour le lecteur insuffisamment averti, notamment les plus jeunes d'entre nous. Bien que figurent aussi des «bibliographies» spécialisées par auteur, de Frantz Fanon à Richard Wright en passant bien sûr par Schœlcher.

Il s'agissait dans cet ouvrage d'un pari relativement bien tenu, le mélange de considérations générales, de chroniques rapides, de courtes biographies. On notera cependant que l'affirmation d'occultation de l'histoire de France mérite d'être nuancée. Certes les manuels scolaires ne traitaient pas, jusqu'à il y a peu des conditions des Noirs dans la France du 18^{ème}



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

siècle. Est-il cependant exact de dire que des pans entiers de cette histoire du regard des Français sur le monde noir a occulté la réalité ? Certes, la Vénus hottentote et les villages africains des expositions coloniales du 20^{ème} siècle correspondent à un regard fortement biaisé par les préjugés de leur époque. En est-il de même aujourd'hui, voire d'hier lorsque «Les Nègres» de Delafosse proposaient un regard objectif sur leur histoire et leurs civilisations ?

Quoiqu'il en soit, l'ouvrage est fort intéressant à lire. Encore que la présente note de lecture a été rédigée par quelqu'un qui est très familier de cette histoire et des interrogations qu'elle soulève, tant en termes de recherche de base qu'en termes d'appréciation sur le fond. En toute modestie, un lecteur «moins averti» ne perdra pas son temps en y consacrant les trois ou quatre heures de lecture que nécessite l'ouvrage.

Jean Nemo